

LOI AGECE ET REFASHION

- Qu'est ce que la loi AGECE ?
- Qui est concerné par cette loi ?
- Quels sont les articles de loi ?
- A quoi sert l'organisme re-fashion ?

Objectif

L'objectif de cette formation est de connaître les obligations légales vis-à-vis de la loi AGECE, loi qui lutte contre le gaspillage et favorise l'économie circulaire et de Refashion, l'éco organisme agréé pour la filière TLC.

Moyen Requis

Ordinateur et une bonne connexion fibre ou 4G

Prérequis

Avoir accès à un ordinateur.

Public

Chef.fe de produit /directeur de collection

Dirigeant ou co-gérant de marque de mode

Le programme

Connaitre les obligations légale en tant que marque appartenant à la filière TLC et comment écrire sa feuille de route d'écoconception.

- L'objectif de la loi AGECE
- Les articles de loi, qui est concerné ?
- Les actions à mettre en place dans son entreprise
- Qu'est ce que la REP, responsabilité élargie des producteurs
- Le rôle de Re-fashion
- Rédaction du plan d'éco-conception

Méthode pédagogique

- Mise à disposition d'outils de travail à chaque étape clé pour élaborer un plan d'éco-conception
- Alternance entre travail individuel avec la mise en pratique des outils transmis. Débriefing et conseil avec le formateur à chaque étape.

LOI AGECE ET REFASHION

Méthode d'évaluation

- Document de travail tout le long du processus de formation qui servira de base pour la création du plan de collection et de sa stratégie.
- Questionnaire pour validation des acquis
- Enquête de satisfaction
- Taux attendu : 75% obtenu sur le % bonnes réponses au test final et capacité de création du brand book. (sur 100% sur le test et sur 100% pour la mise en pratique)

Durée et modalité d'accès

- Durée 7H répartie sur une durée de 3 mois, 3 h de présentation des outils et 4h pour adapter la feuille de route aux spécificités la marque.
- Inscription sur le site « Me contacter »
- Les dates et horaires seront adaptés à l'emploi du temps de l'apprenant.
- Délai d'accès à la formation à partir de 15 jours après le 1^{er} contact
- Accès en visioconférence ou chez le client en présentiel avec frais de déplacement à sa charge.

Contact

Responsable de la formation :

Virginie Weill / 06.09.24.97.32

Virginie.weill@wa-conseil.fr

Tarif

Total : 950€, paiement comptant ou mensualisé sur 3 mois sans frais.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de me contacter, nous adapterons le programme, les horaires et les outils mis à disposition.

Vous pouvez appeler Virginie Weill au 06.09.24.97.32 pour un entretien confidentiel.